

Avis de constitution

SOCIETE « MAGIQUE LOGEMENTS »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA FAYA, JULES
VERNES A 500 M DU LAVAGE JAK LOT 629, ILOT 69, Lot
629, Ilot 69

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/02/2025, et enregistrés au CEPICI le 26/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAGIQUE LOGEMENTS »

Objet : La location , vente , gestion, et acquisition de tous bien meuble et immeuble – la conciergerie –service de décoration d'intérieur- travaux d'aménagement, de rénovation et de réhabilitation –travaux de finition-la conception de plan 3D- le lotissement et l'aménagement foncier-l 'étude de marché- la réalisation de projet- la vente de produits d'art et la décoration- le tourisme- l'évènementiel- transport et logistique- l'agriculture- le commerce général- le change- l'import-export- et toute activités connexes

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA FAYA, JULES VERNES A 500 M DU LAVAGE JAK LOT 629, ILOT 69, Lot 629, Ilot 69

Dirigeant(s) M TRAORE IBRAHIMA SALIF (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03355 du 26/03/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°19236/GTCA/RC/2025 du 26/03/2025

